

En bref

STRATÉGIE D'INTERVENTION JEUNESSE



Avant-propos

En 2009, plus de deux cents jeunes d'expression française âgés de 14 à 25 ans de tous les coins du pays ont participé à différentes étapes du processus menant à l'élaboration de la Stratégie d'intervention jeunesse. Ce document, un des suivis aux recommandations du rapport *La francophonie canadienne : enjeux, défis et pistes pour l'avenir*, publié par la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne (CMFC) en 2006, est devenu un outil incontournable pour les intervenants œuvrant auprès de la jeunesse francophone en milieu minoritaire.

Les rencontres statutaires de la FJCF deviennent une occasion idéale de documenter les impacts qui découlent de la Stratégie d'intervention jeunesse et de partager ce qui se fait chez les membres et dans les communautés. Ainsi, depuis 2011, un point à l'ordre du jour a été ajouté afin d'assurer la documentation des actions qui découlent de la SIJ et de partager tous développements ou changements quant aux efforts des membres pour assurer la participation des jeunes sur des tables décisionnelles telles qu'en éducation.

Donc à chaque rencontre statutaire, les membres qui auront progressé au niveau de la SIJ pourront partager cette information au Conseil de direction.

S'engager

- Augmenter la participation des jeunes dans des comités, des groupes d'intérêt et des conseils d'administration et des conseils scolaires.
- Accroître les occasions pour les jeunes de s'impliquer, que ce soit dans des activités, des processus de consultation ou des comités.
- Valoriser l'engagement des jeunes auprès de la communauté et la jeunesse.

S'outiller

- Créer davantage d'occasions de rassemblement afin d'apprendre et échanger avec d'autres jeunes et d'autres intervenants.
- Augmenter l'accès et la qualité des programmes d'études postsecondaires afin que l'offre réponde à la demande des jeunes d'expression française du Canada.
- Renforcer les communications auprès des jeunes afin qu'ils soient mieux informés et intégrés aux processus de prise de décision.

Se faire appuyer et encourager:

- Que le milieu scolaire accorde un réel pouvoir aux jeunes dans la gestion de l'école et de la vie étudiante.
- Que le gouvernement appuie les initiatives enrichissantes afin d'encourager l'épanouissement des jeunes en matière de participation citoyenne.
- Que le milieu familial encourage les jeunes à s'engager, entre autres, en démontrant l'exemple d'une bonne participation citoyenne.
- Que les organismes jeunesse sensibilisent davantage la communauté afin d'encourager la participation citoyenne des jeunes d'expression française.

En très bref

Ce point est toujours à l'ordre du jour afin que les directeurs puissent faire état des avancements dans leur province ou territoire en lien avec la Stratégie d'intervention jeunesse (SIJ). L'idée n'est pas de faire un tour de table complet sur tous les projets et activités mais de spécifiquement informer les membres sur les nouvelles interventions en lien avec la SIJ.

Exemples tirés des procès-verbaux :

« La FJCF participe toujours à toute rencontre en lien avec l'éducation. Alexis a participé à la Table nationale en éducation à quelques reprises et rappelle qu'il avait déjà fait mention dans le rapport du BD que la FJCF ait fait beaucoup de progrès pour s'assurer une place au comité *directeur en éducation*. »

« La FJFNB a rencontré la nouvelle ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick concernant l'implication des jeunes dans les décisions sur l'éducation. »

« Au Nouveau-Brunswick, des jeunes siègent à part entière aux Conseils d'éducation de district. »

« Le CJP au Manitoba a conclu une entente de collaboration de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). »

« Les états généraux de la communauté franco-manitobaine vont être lancés le 29 novembre. Le CJP a formé un comité jeunesse des états généraux et a également un représentant jeunesse au sein du comité de direction des états généraux de la communauté. Le CJP s'attend à une bonne représentation jeunesse lors du lancement. »

« La CJFCB fait de l'animation dans les écoles, ce qui permet de communiquer avec le conseil scolaire francophone. Le Conseil scolaire francophone a donné le mandat d'animation pour les trois prochaines années. Des représentations au sujet de la stratégie d'intervention jeunesse ont lieu dans les écoles. »

« JEFY a rencontré la ministre du Patrimoine canadien pour parler des défis de la jeunesse francophone du

« FJA organise l'EXPO jeunesse! Le but principal de cette rencontre est de permettre l'implication des jeunes dans leur école et dans le processus administratif de leur conseil scolaire. Donc, de placer un jeune sur chaque conseil scolaire de façon permanente. »